



DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
ARRONDISSEMENT DE SARTENE
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE PORTIVECHJU

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

N° 2023/10/FIN/CCAS

SEANCE DU 19 JUIN 2023

OBJET : FINANCES

Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf du mois de juin à 17h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Portivechju, régulièrement convoqué le 09 juin 2023, s'est réuni à la salle de réunion du COSEC de la Ville de Portivechju – Rue Pierre de Coubertin, sous la présidence de Monsieur Jean-Christophe ANGELINI, Président.

Etaient présents : Jean-Christophe ANGELINI, Michel GIRASCHI, Paule COLONNA CESARI, Vincent GAMBINI, Etienne CESARI, Anne TOMASI, Natacha SANTUCCI, Jean LORENZONI, Don Pierre CORSI, Samad EL MOUSSAOUI, Laetitia MANNONI.

Absents : Didier LORENZINI, Nathalie CASTELLI, Nathalie MAISETTI, Jean-Toussaint MATTEI.

Secrétaire de séance : Jean LORENZONI.

Le Président soumet au Conseil d'administration le rapport suivant.

Un groupement de commandes permet à une pluralité de personnes publiques relevant du Code de la Commande Publique et justifiant de besoins communs liés à un achat ou plusieurs achats déterminés, de s'associer dans le but de les optimiser.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'associe à la Commune de Portivechju et à la Communauté de communes du Sud-Corse (CCSC) dans cette démarche de constitution d'un groupement de commandes spécifiques au matériel informatique nécessaire aux trois entités. Ces dernières ont de fait identifié des besoins communs autour de l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT (achat, location, abonnement et informatique dans les nuages, études, services d'assistance et de maintenance, ...).

Afin de rationaliser la satisfaction des besoins exprimés ainsi que la gestion de ces commandes, il est donc proposé que la ville de Portivechju s'associe à son CCAS et à la CCSC pour la mise en œuvre d'un groupement de commandes permettant la mutualisation des procédures des marchés à passer selon le type d'achat.

Concrètement, les membres du groupement feront converger leur stratégie d'achat pour mutualiser les procédures de commande publique dans un appel d'offres commun pour les types de besoins ci-avant rappelés.

Cette démarche permettra de dégager des avantages ainsi que des économies en s'inscrivant dans une logique globale d'optimisation et de mutualisation des moyens de fonctionnement des trois collectivités.

D'un commun accord, il est proposé que la ville de Portivechju assure la mission de coordonnateur du groupement de commandes, mission qui consiste en l'organisation du groupement, la rédaction et la notification des marchés nécessaires, dans le respect du Code de la Commande Publique.

Le groupement de commandes pourra recevoir d'autres membres tout au long de son existence ; la convention de groupement de commandes fera alors l'objet d'un avenant.

L'engagement des commandes et leur suivi d'exécution seront assurés par chaque membre du groupement.

Il est donc proposé à l'assemblée d'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.



Le Conseil d'Administration,

Où le rapport ci-dessus,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT

Vu la délibération du Conseil municipal n° 23/102/INFO en date du 12 juin 2023 relative à la constitution d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'autoriser la constitution d'un groupement de commandes auquel participeront la Communauté de communes Sud Corse, la ville de Portivechju et son CCAS, pour le ou les marchés concernant l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT (achat, location, abonnement et informatique dans les nuages, étude, services d'assistance et de maintenance, ...).

ARTICLE 2 : d'approuver la convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'achat de logiciels, de matériels informatiques et de communication, de services IT.

ARTICLE 3 : d'autoriser le Président du CCAS ou son représentant à signer la convention jointe en annexe ainsi que tout document contractuel s'y rapportant et les avenants éventuels.

ARTICLE 4 : d'accepter que la ville de Portivechju soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé et que sa commission d'appel d'offres soit la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.



Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	11
Nombre de pouvoirs	
Nombre de suffrages exprimés	11
Votes : pour	
dont procurations	
contre	
dont procurations	
abstention	
dont procurations	
unanimité	X

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.



POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Par délégation du Président,
Le Président du C.C.A.S.

Jean-Christophe ANGELINI